



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE

GRUPE DE TRAVAIL

RECUEIL DE DONNEES - SANTE MENTALE ET SOCIETE

Robin Susswein,

Chargé de recherche et de recueil de données, LBSM

Dans le contexte d'une réforme des rapports d'activité et du recueil de données concernant tous les secteurs réglementés par le Décret ambulatoire de la Cocof, la Ligue accompagne les Services de santé mentale bruxellois dans la (re)définition de leurs indicateurs statistiques et dans l'harmonisation des pratiques d'encodage qui permettent de les produire.

Derrière ce travail assez technique, il y a d'abord la nécessité de se conformer à un cadre légal et aux contraintes administratives qui en découlent – tout en veillant à maintenir un cadre de négociation avec les autorités compétentes pour que ces contraintes administratives tiennent compte des réalités de terrain et que les données produites soient autant que possible valides, fiables et interprétables.

Mais cette redéfinition du recueil de données charrie aussi toute une série d'enjeux cliniques et politiques pour le secteur des SSM.

D'un côté, des statistiques relatives à la patientèle, au personnel et à l'activité des SSM peuvent être un point d'appui fort pour soutenir un travail de plaidoyer : attirer l'attention sur les difficultés d'accès aux soins qui découlent du manque de financement des services (saturation), visibiliser des difficultés liées au personnel et/ou aux conditions de travail (pénurie de psychiatres et pédopsychiatres, précarité des modes de financement et turn-over du personnel, etc.), rendre compte de la capacité des SSM à toucher les publics plus précaires, minorisés et/ou éloignés du soin, etc. Pour défendre l'éthique de l'accueil de du soin en SSM et soutenir leur refinancement – notamment – des données statistiques peuvent être un atout.

D'un autre côté, produire des données est à la fois « presque gratuit » et très couteux : l'encodage des données étant réalisé par les travailleur.se.s de terrain, ce travail ne nécessite *a priori* pas un financement supplémentaire, il « suffirait » de mobiliser les travailleur.se.s de



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE

terrain. Pourtant, ce travail d'encodage produit des effets (souvent négatifs) : il empiète sur le temps normalement consacré à l'accompagnement des patients, il bureaucratise une activité essentiellement humaine et relationnelle et imprime sa propre logique dans les relations avec les patient.e.s et ainsi que dans la manière dont les travailleur.se.s construisent le récit qui donne sens à leur activité. De ce point de vue, le coût réel du travail d'encodage est très élevé. L'intérêt que peuvent présenter ces données doit donc être tempéré par une conscience de leur coût réel.

Entre septembre 2025 et juillet 2026, ce groupe de travail permettra aux SSM concernés de se concerter et de participer à la (re)définition des données qu'ils collecteront à l'avenir de manière commune. Le résultat de ce travail sera présenté et discuté avec l'ensemble des coordinateur.rice.s des SSM Cocof et mobilisé auprès de l'administration pour orienter la définition du futur cadre réglementaire.

Informations pratiques :

Pour qui ? Ouvert à toute personne qui travaille dans un SSM bruxellois agréé par la Cocof ou par la Cocom

Quand ? Calendrier à définir : entre octobre 2025 et juillet 2026, environ 1 séance par mois

Où ? À la Ligue : 39 Rue Mercelis, 1050 Ixelles

Contact et inscription ? Robin Susswein - rs@lbsm.be - 02/511.55.43